



XIX ° Congrès du CNCEJ

(v9- 28.03.12)

Versailles 2012

PROGRAMME DU CONGRÈS

- Les congressistes seront accueillis, avec café, thé et croissants, vendredi 12 octobre à compter de 9 h dans le hall du Palais des Congrès de Versailles. Ils recevront leurs badges et divers documents d'information.

En raison du nombre attendu de participants les organisateurs souhaitent que chacun veille à **se présenter sans faute à 9 h**, voire un peu avant, pour faciliter l'enregistrement et l'écoulement de tous et de chacun, soit environ 700 à 750 personnes qui devront être installées en une heure dans l'amphithéâtre Richelieu du Palais des congrès.

- Le programme général du congrès est exposé ci dessous, étant précisé que durant ce congrès un programme culturel centré sur Versailles, son histoire, son architecture, sa culture et ses particularités - dont bien évidemment le Château et son domaine - sera proposé aux accompagnants. (Voir la page correspondante sur le site du congrès)

Vendredi 12 OCTOBRE 2012

Accueil à partir de 9 h

La première journée s'ouvrira, à **9 h 30**, de manière traditionnelle par des discours de bienvenue prononcés par :

- **Monsieur Marc TACCOEN**, Président du Conseil national des compagnies d'experts de justice,
- **Monsieur Georges MOUCHNINO**, Président de la Compagnie des experts près de la cour d'appel de Versailles,
- Le **représentant du Garde des Sceaux**, dont le nom est d'évidence inconnu à ce jour,
- **Madame Martine de BOISDEFFRE**, Présidente de la Cour Administrative d'appel de Versailles,
- **Monsieur Alain NUÉE**, Premier Président de la Cour d'appel de Versailles

CNCEJ

Conseil National des Compagnies d'Experts de Justice
Association reconnue d'utilité publique par décret du 31 mars 2008
10 rue du Débarcadère - 75852 Paris Cedex 17
Tél. 01 45 74 50 60 – Fax 01 45 74 67 74
cncej@cncej.org / www.cncej.org

CECAV

Compagnie des Experts près la Cour d'Appel de Versailles
Association régie par la loi de 1901
5 rue Carnot - 78000 Versailles
Tél. 01 30 21 79 22 – Fax 01 39 67 00 48
c.experts@wanadoo.fr / www.experts-versailles.fr



- **Monsieur Philippe INGALL-MONTAGNIER**, Procureur général près la Cour d'appel de Versailles
- **Monsieur François de MAZIÈRES**, Maire de la ville de Versailles
- **Maître Olivier FONTIBUS**, Bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau de Versailles,
- **Monsieur Jacques LAUVIN**, Commissaire général du congrès, Président d'honneur de la Compagnie des experts près la Cour d'appel de Versailles, expert agréé par la Cour de Cassation

* * *

Après une pause, les débats du congrès seront lancés à **11 h 00** avec trois importantes contributions :

- **Maître Patrick de FONTBRESSIN**, Avocat, maître de conférences à l'Université Paris XI, exposera les enjeux du procès équitable avec une contribution intitulée :
« *L'expert de justice, au cœur de l'évolution du droit Européen* »
- **Monsieur Vincent LAMANDA**, Premier Président de la Cour de Cassation, présentera sa vision au cours d'un exposé intitulé :
- **Monsieur Pierre LOEPER**, Rapporteur général du congrès, expert agréé par la Cour de Cassation, ancien président du Conseil national des compagnies d'experts de justice, lancera les débats avec une contribution intitulée :

* * *

Il sera alors **12 h 30**, l'heure du déjeuner qui sera pris dans l'espace Mazarin du Palais des congrès de Versailles, sous la forme d'un buffet cocktail, lequel sera l'occasion de premiers échanges informels entre les congressistes et de prendre connaissance des stands de nos partenaires, avec les documentations, matériels ou logiciels exposés ou en démonstration.

* * *

L'après-midi, de **14 h 00 à 17 h 00**, avec une pause intermédiaire de trente minutes, chacun participera à un atelier installé soit dans le Palais lui-même soit dans une salle extérieure très proche, à l'école d'architecture ou dans des établissements voisins.

Ayant préalablement, par le bulletin d'inscription, communiqué sa spécialité, le congressiste sera dirigé vers l'une des salles dans lesquelles les congressistes seront répartis en trois grands types de groupes de façon à ce que ceux qui se retrouvent ensemble soient concernés par des préoccupations ou problématiques similaires ou proches : la technique, le chiffre, la santé, et un atelier pour les traducteurs et interprètes si le nombre des inscrits est suffisant (sinon ces confrères seront répartis dans les autres ateliers en fonction de leurs préférences).

Mais, dans toutes les salles, on débattera du thème du congrès décliné sous ses trois formes, l'expertise au civil, l'expertise au pénal, l'expertise administrative, selon une grille de réflexion qui sera proposée dans le « conducteur » remis à chacun. Un animateur dirigera et recentrera si nécessaire les débats et un ou deux rapporteurs d'atelier recueilleront les items développés et les préoccupations des congressistes, ainsi que leurs contributions à la réflexion et au débat.

* * *



À **17 h 45**, alors que le rapporteur général et les trois rapporteurs des tables rondes et les modérateurs entendront les rapporteurs d'ateliers en vue de la préparation des synthèses qui seront présentées le lendemain, un concert de musique classique accessible à tous, mélomanes comme amateurs, sera donné en la cathédrale de Versailles, toute proche du Palais des Congrès.

Il se terminera à **19 h 00** (Voir la page correspondante sur le site du congrès).

Ensuite chacun sera libre du restaurant de son choix, nombreux dans le quartier ou à proximité. Toutefois, dans l'un de ces établissements, La Viña, la formation constituée par Laurent VERDEAUX, qui avait fait un triomphe lors du congrès de Bordeaux, comblera les adeptes du jazz. (Voir la page correspondante du site du congrès).

* * *

Samedi 13 OCTOBRE 2012

Accueil à partir de 8h30

La seconde journée sera consacrée aux restitutions, aux débats et aux conclusions.

Le matin, de **9 h 00 à 12 h 30**, avec une pause intermédiaire de trente minutes, trois tables rondes successives traiteront, la première du civil, la seconde de l'administratif et la troisième du pénal. Elles permettront de rendre compte du travail des ateliers pour servir d'introduction à un débat mené avec des personnalités compétentes invitées, et avec la salle.

Les tables rondes sont ainsi constituées :

(Les noms sont donnés sous réserve d'éventuelles difficultés d'emploi du temps de dernière minute qui pourraient conduire au remplacement de certains participants)

* * *

Table ronde consacrée à l'expertise devant les juridictions **civiles** :

- **Monsieur Thierry MIGNOT**, Rapporteur, Expert près la Cour d'appel de Versailles
- **Monsieur Alain NYS**, Modérateur, Expert près la Cour d'appel de Versailles
- **Monsieur Hubert ROUX**, Expert près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence
- **Monsieur Vincent VIGNEAU**, Magistrat, Premier Vice-président du TGI de Nanterre, conseiller à la Cour de cassation
- **Monsieur Jean-Bertrand DRUMMEN**, Magistrat, Président de la conférence des Tribunaux de Commerce
- **Maître Jean-Michel HOCQUARD**, Avocat, au barreau de Paris
- **Monsieur Olivier JARDÉ**, Expert près la Cour d'appel d'Amiens, agréé par la Cour de cassation, Député

* * *



Table ronde consacrée à l'expertise devant les juridictions **administratives** :

- **Monsieur Bernard LEICEAGA**, Rapporteur, Expert près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence, Président de CABLE
- **Monsieur Didier PREUD'HOMME**, Modérateur, Expert près la Cour d'appel de Douai et la Cour Administrative d'appel de Paris
- **Monsieur Robert GIRAUD**, Expert près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence, Président de la CECAAM
- **Madame Anne GUÉRIN**, Magistrat, Conseiller d'État, Présidente de la Cour Administrative d'appel de Bordeaux
- **Monsieur Guy ROTH**, Président du Tribunal administratif de Versailles
- **Maître Bernard de FROMENT**, Avocat au barreau de Paris, Conseiller d'état
- **Monsieur Jean-René LECERF**, Sénateur

* * *

Table ronde consacrée à l'expertise devant les juridictions **pénales** :

- **Monsieur Didier FAURY**, Rapporteur, Expert près la Cour d'appel de Paris, agréé par la Cour de cassation, Président de l'UCECAP
- **Monsieur Robert MAZABRAUD**, Modérateur, Expert près la Cour d'appel de Limoges, agréé par la Cour de cassation
- **Monsieur Jean-Claude ARCHAMBAULT**, Expert près la Cour d'appel de Paris, agréé par la Cour de cassation
- **Monsieur David ZNATY**, Expert près la Cour d'appel de Paris, agréé par la Cour de cassation
- **Monsieur Jean-Olivier VIOUT**, Magistrat, ancien Procureur général près la Cour d'appel de Lyon
- **M.**, juge d'instruction (*à désigner*)
- **Maître Claude DUVERNOY**, Avocat, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats des Hauts-de-Seine
- **Monsieur Jean-Paul GARRAUD**, ancien magistrat

* * *

Il sera alors **12 h 30**, l'heure du déjeuner qui sera pris dans l'espace Mazarin du Palais des congrès de Versailles, sous la forme d'un buffet cocktail, lequel sera l'occasion de nouveaux échanges informels entre les congressistes.

* * *



L'après-midi, de **14 h 00 à 15 h 20**, trois conclusions immédiates du congrès seront présentées par :

- **Maître Jean-Yves DUPEUX**, Avocat au barreau de Paris, qui donnera la vision de l'avocat civiliste et pénaliste,
- **Monsieur Pierre LOEPER**, le rapporteur général du congrès, qui tirera les enseignements des ateliers et des tables rondes, pour en faire ressortir les acquis, messages, recommandations, interrogations à retenir, tant par les experts que par les instances judiciaires, et la société tout entière par ses représentants,
- Un **représentant de la Chancellerie**, dont le nom est d'évidence inconnu à ce jour.

* * *

De **15 h 50 à 17 h 05**, après une pause de 30 mn, trois hauts magistrats présenteront leurs visions d'avenir enrichies par les apports du congrès :

- **Madame Martine de BOISDEFFRE**, Présidente de la Cour Administrative d'appel de Versailles,
- **Monsieur Alain NUÉE**, Premier Président de la Cour d'appel de Versailles,
- **Monsieur Yves BOT**, Premier avocat général à la Cour de Justice européenne de Luxembourg.

* * *

De **17 h 05 à 17 h 30**, des remerciements clôtureront le congrès, prononcés par :

- **Monsieur Marc TACCOEN**, Président du Conseil national des compagnies d'experts de justice,
- **Monsieur Jean-François JACOB**, Délégué général du Conseil national des compagnies d'experts de justice,
- **Monsieur Jacques LAUVIN**, Commissaire général du congrès, qui passera le flambeau au représentant de la compagnie d'experts chargée de l'organisation du congrès 2016.

* * *

Le soir, à compter de **19 h 00**, les congressistes inscrits et leurs invités participeront à un dîner de gala servi dans la Galerie des Batailles du château de Versailles.

L'accès à la salle se fera en visitant le château dont les pièces et salons seront spécialement ouverts à l'intention des convives, tant à l'aller qu'au retour.

Une opportunité à ne pas manquer dans ce lieu prestigieux, chargé de tant d'Histoire et d'histoires (Voir la page correspondante du site du congrès).

* * *

Dimanche 14 OCTOBRE 2012

Cette journée, de **9 h 30 à 16 h 00**, sera proposée aux congressistes et aux accompagnants selon un riche programme culturel en cours d'élaboration.

* * * * *